

SECTION 03 DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(INTERACTIONS, PARTICULES, NOYAUX, DU LABORATOIRE AU COSMOS)

Compte rendu

Session d'automne 2008

(et réunion préparatoire du 22 septembre 2008)
(et télé-réunion du 1^{er} décembre 2008)
(et télé-réunion du 25 février 2009)
(et réunion du 10 avril 2009)

25/06/2009

Sommaire

1. Réunion préparatoire, 22 septembre 2008.....	7
1.1. Constitution du bureau	7
1.2. Préparation de l'évaluation des unités de la vague D.....	7
1.3. Accueil et présentation générale	7
1.3.1. Arnold Migus, directeur général du CNRS.....	7
1.3.2. Nicole Le Gal, Secrétariat général du Comité national.....	9
1.3.3. Michel Spiro, directeur de l'IN2P3, « les deux infinis ».....	10
1.3.4. Pierre Guillon, chef du département ST2I.....	10
1.3.5. Christine d'Argouges, directrice des ressources humaines.....	10
2. Politique générale	12
2.1. Entretien avec Michel Spiro et les directeurs scientifiques adjoints	12
2.2. Entretien avec les directeurs d'unité	14
2.2.1. Pierre Binétruy, directeur de l'APC	14
2.2.2. Jean-Claude Brient, directeur du LLR	19
3. Vie de la section	22
3.1. Discussion sur l'autopromotion	22
3.2. Organisation des concours, critères.....	22
3.2.1. Évaluation périodique des chercheurs	22
3.2.2. Critères d'évaluation des chargés de recherche	22
3.2.3. Critères d'évaluation des chercheurs confirmés (DR2, DR1, DRCE).....	23
3.3. Comptes rendus	23
3.4. Proposition pour le Conseil scientifique de l'IN2P3	23
3.5. Communication	23
3.6. Correspondants dans les laboratoires.....	24
4. Structures de recherche	25
4.1. Tourniquets	25
4.2. Directions d'unité	25
4.2.1. Astrophysique, particules et cosmologie (APC – UMR7164)	25
4.2.2. Laboratoire Leprince-Ringuet (LLR – UMR7638)	25

4.2.3.	Laboratoire de physique nucléaire et de haute énergie (LPNHE – UMR7585)	26
4.2.4.	Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC – UMR7178)	26
4.3.	Groupements de recherche (GdR)	26
4.3.1.	Création du GdR Terascale	26
4.3.2.	Renouvellement du GdR 2921, Physique subatomique et calculs sur réseaux	27
4.3.3.	Changement de direction du GdR2420, Phénomènes cosmiques de haute énergie ...	27
4.3.4.	Changement d'intitulé du GdR2287, Gédépeon, en GNR...	28
4.4.	Écoles et colloques	28
5.	Évaluation des chercheurs	30
5.1.	Promotions des chercheurs.....	30
5.1.1.	Promotions CR1	30
5.1.2.	Promotions DR1.....	30
5.1.3.	Promotions DRCE1	31
5.1.4.	Promotions DRCE2	31
5.1.5.	Motion sur les promotions	31
5.2.	Affectations des entrants	32
5.3.	Éméritats	32
5.4.	Médailles du CNRS.....	33
5.4.1.	Bronze.....	33
5.4.2.	Argent.....	33
5.5.	Reconstitutions de carrières.....	33
5.6.	Titularisations	34
5.7.	Cas particuliers	34
5.8.	Suivi de l'activité des chercheurs	35
6.	Téléréunion du 1 ^{er} décembre 2008.....	36
6.1.	Cooptation.....	36
6.2.	Direction de l'APC, UMR7164.....	36
6.3.	Reconstitutions de carrière	36
6.4.	Cas particuliers	36
6.5.	Cas extraordinaires.....	36
6.6.	Colloques	37
6.7.	Concours.....	37

7.	Direction du LPNHE, 25 février 2009.....	38
8.	Direction de l'IPHC, vendredi 10 avril 2009.....	40
9.	Historique des promotions lors du mandat précédent.....	41
9.1.	Promotions CR1.....	41
9.2.	Promotions DR1.....	41
9.3.	Promotions DRCE1	42
9.4.	Promotions DRCE2	42

1. Réunion préparatoire, 22 septembre 2008

1.1. Constitution du bureau

Le doyen d'âge, Jean-Yves Grossiord préside l'élection du président de section. Deux candidats se déclarent, Jean-Yves Grossiord et Konstantin Protassov. Un débat s'ensuit, pendant lequel les candidats répondent aux questions posées. Konstantin Protassov est élu par quinze voix contre deux, et préside à la suite de la réunion.

La personnalité d'un premier membre du bureau est débattue, dans la perspective d'assurer le secrétariat scientifique. Un candidat se déclare et est élu à l'unanimité : Raphaël Granier de Cassagnac.

Trois candidats se déclarent pour remplir le second siège de membre élu au bureau : Jérôme Giovinazzo, Marie-Hélène Schune et Santiago Pita. Marie-Hélène Schune est élue par neuf voix contre quatre et quatre.

L'IN2P3, représentée par Sydney Galès, complète le bureau en nommant Jérôme Giovinazzo et Santiago Pita.

La section procède à l'élection de son secrétariat scientifique et élit Raphaël Granier de Cassagnac à l'unanimité.

1.2. Préparation de l'évaluation des unités de la vague D

Après discussion, la section désigne un représentant et un suppléant aux comités de visite de l'AÉRES des laboratoires de la vague D. L'IN2P3 nous demande de pratiquer à une visite parallèle de type « tourniquet » des laboratoires concernés. Finalement, nous désignons quatre représentants par laboratoire, le premier étant le représentant pour l'AÉRES, le second son suppléant, le troisième un physicien et le quatrième un ITA, le tout formant le comité de visite pour le CNRS.

- LAL : Éric Plagnol, Jean-Marie de Conto, Sonja Kabana, Emmanuel Gamelin ;
- CSNSM : Konstantin Protassov, Raphaël Granier de Cassagnac, Santiago Pita, Christophe Beigbeder ;
- IPNO : Jean-Yves Grossiord, Jérôme Giovinazzo, Marc Rousseau, Michel Tripon ;
- IMNC : Vincent Breton, Fabian Zomer, Patrick Aurenche, Christophe Beigbeder.

1.3. Accueil et présentation générale

La section a assisté à une présentation générale du directeur du CNRS, du secrétariat général du comité national, des deux chefs de département ou d'institut concernant les sections présentes, et de la direction des ressources humaines. Ne sont retenus ci-dessous que quelques points saillants des différents exposés et n'engagent pas les intervenants.

1.3.1. Arnold Migus, directeur général du CNRS

Le directeur général insiste sur l'environnement en mutation dans lequel les sections nouvellement formées devront évoluer : LOLF, LOPR, ANR, AÉRES, LRU...

Le CNRS sera désormais formés de neuf instituts, dont les contours sont essentiellement ceux des anciens départements, à l'exception de MPPU qui devient quatre instituts, dont deux préexistent. Les deux autres : mathématiques et interactions, physique et nanoscience. Les instituts ont trois missions : opérateur, agence de moyen et une mission nationale. Opérateur pour ses propres laboratoires, un institut est agence de moyen à l'extérieur (autres instituts, ou au-delà, en particulier vers les actuelles UMR qui seront gérées par les universités).

Les instituts devraient présider à la coordination nationale de leur thématique. L'autonomie des universités renforce ce rôle national.

L'ANR a vocation à financer des projets à moyens termes. Il serait absurde qu'il n'y ait pas cohérence entre les organismes et l'agence. Il revient aux instituts nationaux d'être le porte-parole avec l'ANR, pour assurer cette cohérence.

Le CNRS a vocation à pratiquer une recherche en amont, et s'associe à des partenaires pour la finalisation (par exemple l'INRA).

À l'époque, deux zones n'étaient pas encore totalement résolues : les sciences de la vie (1/4 du CNRS) et ST2I, les science et technologie du logiciel, également portée par l'INRIA. Deux commissions y travaillaient. Ils sont depuis devenus instituts du CNRS : l'INSB et l'INST2I.

Comme beaucoup de choses changent, la direction du CNRS se garde un point fixe : le Comité national. Les sections et leurs contours n'ont pas bougé, à l'exception des Commissions interdisciplinaires (CID) dont c'est la vocation.

Un chantier important est la modernisation du partenariat avec les universités :

- UMR si les partenaires contribuent significativement ;
- double recrutement, en particulier les chaires CNRS et Enseignement supérieur, que le CNRS a proposé ;
- mandat unique de gestion donné à l'hébergeur. Il y aura un cahier des charges sur les critères de « bonne gestion » (par exemple pas plus de N jours successifs d'interruption par an).

Nous verrons ces changements dans notre mandature.

À propos des chaires, partons du constat qu'aujourd'hui, un admis au CNRS ou comme maître de conférence choisit quasi exclusivement le CNRS, à cause des charges d'enseignement. Ce n'est pas sain pour nos universités. L'idée est que si un candidat est admis sur les deux concours¹, il aura un choix supplémentaire, celui de devenir maître de conférence, en détachement au CNRS pendant cinq ans, renouvelable une fois, avec 1/3 de charge d'enseignement en moins et 1/3 de salaire en plus, fourni par l'université².

En 2008, il y avait environ 400 embauches de chargés de recherche. L'idée serait de commencer par convertir 20 % de ces postes en chaire, soit 320 postes affichés et 80 chaires³.

¹ À l'heure de l'approbation de ce rapport, on ne peut que constater que le mode de recrutement a évolué.

² Enseigner moins pour gagner plus donc.

³ Si le nombre de postes affichés au concours était bien de 320, nous savons aujourd'hui qu'il y aura un nombre conséquent de postes supplémentaires, à pourvoir sur les listes d'attente.

À noter qu'il devrait exister prochainement, des contrats à durée indéterminée pour des chercheurs et ingénieurs étrangers de haut niveau. À l'heure de la présentation du DG, il ne savait pas encore si ce sera dans le budget 2009. Nous savons six mois plus tard que ces postes n'ont pas encore vu le jour.

Le directeur général aborde ensuite le rôle des sections.

Il est important d'avoir conscience que le Comité national ne conduit pas une évaluation « interne » car le comité est à côté du CNRS, et comprend des extérieurs, des élus et des nommés. Il n'est « interne » que dans la mesure où nous sommes tous collègues, nos pairs légitimes.

L'AÉRES a en charge l'évaluation des activités de recherche des unités de recherche. Il s'agit plutôt d'analyser le passé que l'avenir. Et elle doit rédiger une lettre de mission pour les comités de visite, qui comprennent un représentant du CN. Ce n'est pas prévu par l'AÉRES, mais les départements essaient d'envoyer un ITA.

Nos missions sont :

- d'évaluer le chercheur *dans son environnement* – à ce sujet, il est bon de savoir que les avis d'alerte sont suivis par la DRH ;
- d'émettre un avis de pertinence de la prospective des unités avec la stratégie du CNRS, dans l'idée de ne pas disperser nos moyens ;
- d'intégrer les travaux des sections dans le processus global de l'évaluation en complémentarité des évaluations de l'AÉRES ;
- d'intégrer l'approche interdisciplinaire ;
- d'aider la direction à prendre des décisions pertinentes.

Le DG rappelle que les sections travaillent en toute indépendance, qu'il prendra en compte nos avis et recommandations, qu'il souhaite un dialogue régulier et des relations transparentes.

Mais notre mission la plus importante est sans doute le jury d'admissibilité – une carrière au CNRS coûte 3 M€ – que nous formons. Il est rappelé que le jury d'admission peut modifier l'ordre du classement du jury d'admissibilité (sans donner de raison, pour des raisons juridiques), et que c'est la direction qui décide *in fine* de l'affectation. Un point important pour l'avenir de notre fonctionnement est qu'on devrait pouvoir présélectionner les dossiers, à partir de 2010. Le DG rappelle que notre recrutement ne souffre d'aucun quota et peut être international. Il est important de comprendre que ne pas donner de listes complémentaires, c'est prendre le risque de perdre des postes. Enfin, le DG nous rappelle les règles de confidentialité, nous met en garde contre l'auto-service, et nous signale l'existence du comité d'éthique (COMETS) et du médiateur, pour toute question délicate.

Les sections, années par année, peuvent choisir, ou non, d'auditionner les candidats DR. Ces concours sont statutairement ouverts à tous, mais ils servent aussi aux promotions, ce qui n'est pas équivalent au niveau budgétaire. Une vingtaine de DR externes (décision du CA) sont programmés.

Enfin, une nouvelle version du règlement intérieur est en préparation.

1.3.2. Nicole Le Gal, Secrétariat général du Comité national

Nicole Le Gal nous présente les aspects techniques et administratifs du Comité national.

Elle nous met en garde contre les recours juridiques pour les concours, mais aussi pour les évaluations.

Elle rappelle que la plupart des évaluations se vont via <https://evaluation.dsi.cnrs.fr/eversuite/start>, le reste grâce à un espace partagé. Via e-valuation, les rapports de section sont disponibles par plusieurs acteurs (le chercheur concerné, sa direction, etc.) et sont donc importants. Une version 2 d'e-évaluation est en préparation,

Une modification est signalée dans le calendrier des sessions : le recalage au printemps pour les éméritats.

1.3.3. Michel Spiro, directeur de l'IN2P3, « les deux infinis »

L'IN2P3 a une mission national, au-delà du CNRS, et coordonne la recherche en physique nucléaire et des particules, dans le monde académique (par exemple au CEA).

Il porte de très grands projets, n'a qu'une vingtaine de laboratoires, presque tous des unités mixtes de recherche, dont l'IN2P3 voudrait rester opérateur, propriétaire ou locataire des infrastructures et donc « hébergeur ».

Le personnel de l'IN2P3 compte 450 chercheurs relevant de la section 03, 330 enseignants-chercheurs, quelques chercheurs relevant d'autres sections, et le rapport ITA sur chercheur y est d'environ deux.

Michel Spiro fait ensuite une présentation générale de l'institut, bien connu des membres de la section 03.

Il envisage de fonctionner avec 10 % de son budget en agence de moyen, peut-être 15 % avec un programme signal, bruit, alerte et détection pour l'environnement. Il attend en retour des moyens d'autres instituts sur les actions interdisciplinaires (imageries, thérapies, etc.) pour les laboratoires de l'IN2P3.

Nos thématiques relèvent d'une logique nationale dominante qui doit être intégrée dans les relations avec l'université. Il est du reste important de rappeler que l'IN2P3 a deux tutelles : la recherche, et l'éducation nationale, et un certain devoir de formation, en particulier en physique nucléaire.

Les relations avec les industriels consistent en les placer sur les marchés de nos très grands équipements.

Michel Spiro mentionne des priorités de recrutements en ressources humaines : peut-être deux chaires et deux CDI, dont on sait aujourd'hui que ni les unes ni les uns ne verront le jour.

1.3.4. Pierre Guillon, chef du département ST2I

Pierre Guillon présente le département dont il a la charge, et dont les spécificités sont assez différentes de celles de l'IN2P3. Notre travail ne s'inscrivant pas dans ce département, nous ne résumons pas son intervention.

1.3.5. Christine d'Argouges, directrice des ressources humaines

Les ressources humaines au CNRS se chargent par exemple de l'accompagnement des entrants et du suivi des stagiaires, et de la formation des directeurs d'unité.

À noter, pour la première fois l'année dernière, trois recrutements de chercheurs handicapés sur un concours spécifique.

On constate une augmentation des promotions DR1 et des concours DR2 ces dernières années. Une réflexion est en cours sur l'amélioration des statuts.

Les sections interagissent avec la DRH, lors de l'examen de l'activité des chercheurs sur laquelle elles rendent un avis favorable, différé, réservé ou d'alerte. Les avis réservés ou d'alerte déclenchent une action à la DRH, avec rapport sur les actions entreprises. Le chercheur reçoit son avis, et en cas de problème est convoqué à un entretien avec le DRH régional et le président de section, et d'autres personnes si besoin : DSA, etc. Les statistiques récentes sont :

- Printemps 2007 : 4 % réservés, 1 % d'alerte, deux insuffisances professionnelles sur 5041 examens.
- Printemps 2008 : 2,4 % réservés, 1 % d'alerte, deux insuffisances professionnelles sur 6072 examens.

2. Politique générale

Note liminaire : les comptes-rendus d'entretiens portés ci-dessous n'engagent que la section.

2.1. Entretien avec Michel Spiro et les directeurs scientifiques adjoints

Nous avons eu une courte entrevue avec le directeur et les directeurs scientifiques adjoints de l'IN2P3. Le directeur a dressé un panorama de la situation actuelle de l'IN2P3, et répondu à quelques questions.

Ressources humaines, chaires

Concernant la campagne de recrutement de chercheurs il y a eu, en 2007, 17 recrutements dans les laboratoires de l'IN2P3, toutes sections confondues.

En 2008, on s'attend à treize recrutements en section 03, un en section 02 dans un laboratoire de l'IN2P3 et trois « chaires » sur concours fléchés thématiquement et géographiquement avec jury mixte CNRS et université.

Dans l'état actuel des négociations⁴, les priorités pour ces chaires dites principales sont :

- Strasbourg : structure nucléaire ;
- Lyon : LHC ;
- Marseille : Antares.

D'autres chaires⁵, venant d'autre section ou département pourraient arriver dans un laboratoire de l'IN2P3 :

- une chaire en informatique au LAL ou à l'APC (ST2I, section 7) ;
- une chaire signal, bruit, alerte et détection dans l'environnement aux mines de Nantes (EDT) ;
- une chaire en radiochimie à l'IPN Orsay (Chimie, section 13) ;
- une chaire à Grenoble pour le plasma (ST2I).

Les chaires pourraient représenter 15 % des recrutements, moins que pour les autres instituts.

En principe, devraient se créer des CDI : postes de niveau DR2/DR1 avec salaires plus élevés pour compenser l'absence de cotisations salariales en France avant la prise de fonction. L'IN2P3 devrait en avoir un, et en a demandé deux⁶.

Le recrutement des ITA baissera de 900 postes, la réduction concernant principalement la BAP H. Les BAP A, B, C ne seraient pas trop réduites.

L'IN2P3 a élaboré la liste de colorations et de fléchages pour les concours CNRS 2009 :

- 12 DR2 (concours 03/01) ;

⁴ À l'heure de l'approbation de ce rapport, les chaires créées sont : structure nucléaire à Strasbourg, neutrinos au LAPP, et CMS à Strasbourg. Aucune n'a été pourvue.

⁵ Les deux chaires à l'université d'Orsay et celles de Grenoble ne sont plus d'actualité.

⁶ Ces postes n'existent toujours pas.

- 1 CR1 blanc (concours 03/02) ;
- 1 CR2 en énergie nucléaire ou radiochimie (concours 03/03) ;
- 4 CR2 pour proton-proton au LHC (concours 03/04) ;
- 1 CR2 neutrino double bêta au LAL (concours 03/05) ;
- 2 CR2 astroparticules (concours 03/06) dont un sera affecté à un laboratoire de l'INSU, en contrepartie duquel, la section 17 recrutera 1 CR2 (concours 17/04) affecté à un laboratoire de l'IN2P3 ;
- 2 CR2 SPIRAL2 (concours 03/07) ;
- 1 CR2 ALICE pour Strasbourg (concours 03/08) ;
- 1 CR2 accélérateurs (concours 03/09) ;
- 1 CR1 théorie (dont l'admissibilité sera examinée par la section 02) pour un laboratoire de l'IN2P3 (concours 02/03).

La section regrette l'absence de postes CR2 blancs, et la finesse de plus en plus poussée des fléchages ou coloriages, pouvant nuire à la qualité du recrutement.

Budget

La situation est très tendue : 450 M€ en baisse de 28 M€, réduction affectant essentiellement le soutien de base.

Évaluation des laboratoires, AÉRES

Le Comité national n'évalue que les chercheurs, ce qui n'est pas suffisant. Il faut en plus évaluer le fonctionnement des laboratoires et faire une synthèse pour les quatre ans à venir (définition de la stratégie).

Un jour avant ou après la journée d'évaluation quadriennale par l'AÉRES, nous pouvons prévoir un « tourniquet ». Le comité de tourniquet serait composé du représentant de la section dans le comité d'évaluation de l'AÉRES et de trois observateurs, dont un ITA, tous issus de la commission 03. Il faut discuter avec le directeur pour caractériser les moyens demandés. Michel Spiro signera une lettre de mission dans ce but. Le comité de visite prendra directement contact avec le directeur du laboratoire.

Chaque année, dans chaque laboratoire, Michel Spiro participe aux Entretiens annuels objectifs et moyens. Sur proposition du président de section, il propose aux directeurs d'unité qu'un représentant de la section participe à ces EAOM⁷.

Environnement du CNRS et particularité de l'IN2P3

L'autonomie des universités entraîne un changement majeur du paysage dans lequel évolue le CNRS. Dans quatre ans, il est prévu que le CNRS devienne à 50 % une agence de moyens. Cela implique qu'il « restitue » un certain nombre de laboratoires aux universités. Se référant à la dimension nationale de l'IN2P3, Michel Spiro veut garder tous les laboratoires.

⁷ Depuis cette proposition, la situation a beaucoup évolué, et il n'est plus question qu'un représentant de la section participe aux EAOM. En revanche, des tourniquets à deux ans sont de nouveau envisagés.

Le rapport d'Aubert mentionne que l'IN2P3 est une exception et qu'elle doit être gestionnaire et hébergeur.

Questions diverses

Comment concilier l'augmentation du nombre de tâches et de projets dans les laboratoires et la réduction du personnel technique (ingénieurs et techniciens) ?

Michel Spiro rappelle qu'il existe maintenant plusieurs « guichets » comme l'ANR ou l'Europe (dont l'ERC). Mais ces labels de qualité peuvent conduire à des difficultés de visibilité liées au découpage du paysage qui en résulte. Il faut faire valoir ses projets lors des entretiens EAOM, lors de réunions « projets » et il faut également faire pression pour que les priorités de l'IN2P3 soient prises en compte par les agences. Il faut contenir les évolutions tout en en profitant. Barbara Erasmus souligne qu'il faut faire un effort pour être mieux représenté dans les comités ANR.

Quid de l'embauche des ITA ?

Le mandat de gestion du CNRS implique qu'une priorité des moyens ira aux labos gérés par le CNRS. « Le CNRS est encerclé ».

La carrière des ITA échappe-t-elle maintenant à l'IN2P3 ?

Michel Spiro précise que les instituts devraient être plus forts et plus autonomes que les départements et que l'on peut espérer que l'IN2P3 reprenne le contrôle du personnel technique. Il y a, dans la situation telle qu'elle émerge aujourd'hui, un vrai problème concernant l'évolution du personnel.

N'y a-t-il pas risque de perte de compétence due à l'augmentation des postes CDD ?

Michel Spiro souligne que les BAP A, B, C, D sont essentiellement protégées.

Quelles seront les relations entre les instituts ?

L'INSU veut garder le côté spatial mais n'a pas de politique pour la recherche fondamentale. Pour la physique, l'IN2P3 aide déjà la théorie ainsi que, par exemple, la recherche sur les matériaux sous irradiation, les accélérateurs. Pour la grille de calcul, l'IN2P3 fonctionne comme agence de moyens pour la biologie par exemple. 15 à 20 % des crédits iront à l'interdisciplinaire. On peut penser à l'épistémologie en SHS, à l'environnement et au développement durable avec EDD... À terme, le budget de « soutien de base » continuera de décroître, mais les TGE/I et les « plateformes » seront protégés. Il existe actuellement une réserve de précaution de 6 % qui pourrait être réduite. La réforme du CNRS (découpage en instituts) sera effective à compter du 1^{er} janvier 2009...

2.2. Entretien avec les directeurs d'unité

2.2.1. Pierre Binétruy, directeur de l'APC

Pierre Binétruy présente le laboratoire et sa vision pour les quatre prochaines années.

L'année 2008 est importante car elle a vu la première évaluation du projet APC, trois ans après la création du laboratoire. Elle s'est bien passée, aussi bien au niveau de la visite de l'AÉRES que de celle de la section (le « tourniquet »), toutes deux utiles pour replacer l'APC dans le paysage actuel. Ce fut un moment important pour l'APC.

La composition du laboratoire en 2007 et 2008 est en « évolution constante » en termes d'ITA, et relativement stable en termes de chercheurs. Ces chercheurs appartiennent au CNRS, à l'Université Paris VII et au CEA. Il y a en revanche une augmentation du nombre de postdoctorants et de doctorants. Il y a au total 141 chercheurs, dont 76 permanents, ce qui fait probablement de l'APC le plus gros laboratoire d'astroparticules d'Europe.

Les personnels techniques sont principalement CNRS, avec très peu d'IATOS. Cela est dû au fait que du temps du laboratoire PCC les forces techniques venaient essentiellement du Collège de France, qui a retiré ses billes lors du déménagement. Les quatorze ITA du Collège de France n'ont été remplacés que par peu de personnels techniques de l'université. Il y a de plus beaucoup de départs à la retraite (voir plus loin).

Le budget 2008 vient de nos quatre tutelles. La plus grosse contribution vient du CNRS. Paris VII sert de relais pour l'argent du ministère. L'IRFU a un rôle important avec un financement en accord avec le fait qu'il a douze chercheurs membres de l'APC. L'observatoire de Paris est une exception : il contribue très peu au financement mais apporte un lien précieux avec les astrophysiciens.

Le laboratoire est organisé en une structure matricielle. Il y a trois grandes thématiques qui sont les neutrinos, la cosmologie et l'astrophysique des hautes énergies, ainsi que des axes transversaux qui sont la théorie, le traitement de données, et les axes de recherche et développement. Il y a des services et des groupes thématiques.

Programme expérimental de l'APC :

- Pour la thématique associée aux neutrinos, le projet phare est Double-Chooz. L'APC y a une implication technique importante. Il y a aussi Borexino, expérience sur laquelle l'APC est le seul laboratoire de l'IN2P3, ainsi que l'expérience ANTARES, en liaison avec le groupe astrophysique des hautes énergies. Il existe également une implication dans les détecteurs du futur, tel le projet Mégatonne.
- En cosmologies et gravitation, le groupe PLANCK joue un rôle important. Les réalisations techniques sont maintenant terminées, et le groupe travaille sur l'analyse. Pour le futur de PLANCK, il existe une implication dans les matrices de bolomètres. Des développements au sol, comme le projet BRAIN, ont également lieu. Un programme important lié à la nature de l'énergie noire avec un grand relevé est développé. Pour ce qui est des ondes gravitationnelles, l'APC est *leader* dans LISA-France avec des implications fortes à tous les niveaux. LISA Pathfinder constitue une mission technologique qui est importante au niveau de l'ESA.
- En astrophysique des hautes énergies, le laboratoire est impliqué dans la plupart des grands projets. Il a une participation forte dans HESS et AUGER. ANTARES commence à prendre des données. Le laboratoire est aussi impliqué dans X-shooter, dédié à l'étude de l'émission des sursauts gamma, en installation au VLT. X-shooter a vu sa première lumière ces jours-ci. Pour ce qui est des expériences dans l'espace, le laboratoire est impliqué dans INTEGRAL et prépare le futur avec SIMBOL-X, pour lequel il intervient sur le satellite détecteur. Il existe aussi une participation à SVOM-ECLAIR, un projet de satellite franco-chinois dédié aux sursauts gamma.

Tout cela est discuté avec le Conseil scientifique ainsi qu'avec le Comité de pilotage (une fois par an les tutelles se réunissent et discutent du financement et des projets). Trois projets sont prioritaires : Double-Chooz, SIMBOL-X et LISA. Deux d'entre eux sont fortement liés avec le CEA.

Il est vrai que le laboratoire a beaucoup de projets en astrophysique des hautes énergies, et ceci afin de s'assurer un accès aux données. Le comité de pilotage a dit qu'il fallait développer la richesse de l'approche multi messagers. Des exemples sont les discussions entre VIRGO et ANTARES, ou l'implication de l'équipe HESS de l'APC dans une demande d'observation avec X-Shooter (l'APC a vingt nuits garanties).

Une stratégie en astrophysique grand champ est aussi développée. Sur les trois techniques qui existent, le laboratoire se concentre sur les oscillations baryoniques et s'intéresse au traitement de données dans une mission spatiale, en essayant de développer une expertise dans une technologie complète.

À propos de l'astronomie gamma des très hautes énergies, le futur de HESS réside dans le projet CTA. C'est d'ailleurs la priorité de recrutement 2009 en section 03, car il est difficile d'être présent en même temps dans les analyses de données de HESS et dans la préparation de CTA. D'un autre côté, le futur d'AUGER réside dans AUGER-Nord ou JEM-EUSO : les mérites relatifs des deux approches sont aujourd'hui examinés.

Les financements des projets sont fortement diversifiés. Les crédits IN2P3 s'élèvent à 486 k€. La contribution du CNES est forte (400 k€ environ en projets), et il y a aussi celle du CEA (60 k€ sur le soutien de base, plus les projets, variables). Les crédits du laboratoire diminuent tous les ans, réduisant les marges de soutien aux projets.

Le Comité de pilotage s'est réuni le 9 octobre et deux points ont émergé :

- le président de Paris VII a proposé que le laboratoire passe sous gestion unique du CNRS, ce qui ne veut pas dire que Paris VII se désintéresse de nos projets ;
- au CEA, le nouveau directeur de l'IRFU propose que le laboratoire ait accès à ses services techniques et pourra donc, dès le démarrage d'un projet, avoir des discussions avec eux afin d'étudier ce qu'on peut faire ensemble.

À propos du quadriennal 2009-2012, le vrai défi pour le laboratoire se situe au niveau des ITA CNRS. Il y a un soutien important, mais doux, du CNRS depuis 1999. Mais en 2008 tout l'effort qui a été fait est en train de disparaître du fait des départs à la retraite :

- 7 départs en 2008 ainsi qu'un décès ;
- 4 départs prévus en 2009 ;
- 4 départs prévus en 2010.

Cela représente un tiers de forces en moins en trois ans. En termes de demandes de postes ITA pour 2009, des remplacements sont demandés, mais aussi de nouvelles compétences. Pour les nouvelles compétences, la politique est d'évaluer l'adéquation au poste pendant un CDD avant embauche définitive. Ce défi des ITA est aussi une chance car on a besoin de nouvelles compétences.

Le laboratoire à l'ambition de participer à un « campus spatial » qui est une priorité de Paris VII, projet pluridisciplinaire, multi établissements.

L'APC est impliqué dans six missions spatiales et se propose d'utiliser l'ensemble des compétences présentes sur le campus pour en faire une image de marque : enseignement, communication, centre de traitement de données, expériences, etc.

La réalisation d'un centre multi missions de traitement de données spatiales doit conduire à des économies d'échelle, et pourrait jouer un rôle dans le traitement de données par exemple pour INTEGRAL et PLANCK. Ses plans de charge monteront en puissance au cours des prochaines années. Lors du dernier Comité de pilotage, Paris VII, le CNRS et le CNES se sont engagés à impliquer chacun un scientifique ou un ingénieur dès 2009. À termes, on vise huit permanents, dont trois CNRS, et trois Paris VII.

Par ailleurs, l'idée de développer un pôle spatial en physique fondamentale est avancée. Celle-ci est fortement soutenue par le CNES, mais il n'y a pas de laboratoire spatial associé. L'APC apporte des compétences en ondes gravitationnelles, en électronique, etc. Nous avons aussi un soutien fort de l'observatoire de Meudon.

Le futur des astroparticules est préparé avec des axes de R&D : les matrices de bolomètres, en particulier une expertise en microélectronique cryogénique, la photodétection (projet MEMPHYNO pour un futur détecteur à neutrino Mégatonne), un télescope Compton à rayons gamma, la stabilisation laser, etc.

L'APC est pluridisciplinaire, et a des liens avec l'Institut de physique du globe et des interactions avec des mathématiciens par le biais du groupe ADAMIS. Le directeur souhaite établir des liens avec des équipes d'histoire des sciences qui doivent arriver dans le bâtiment de l'APC.

En tant que gros laboratoire, l'APC a des devoirs. Cela s'est par exemple traduit en 2008 par l'organisation de huit conférences ainsi qu'avec l'établissement de liens privilégiés avec des laboratoires dans le monde. Il en est ainsi du KIPAC (laboratoire international associé).

En conclusion, le laboratoire a des projets importants qui sont soutenus par ses tutelles. Le spatial permet d'introduire des compétences et nous sert de carte de visite, avec des retombées pour les projets au sol (par exemple un ingénieur qualité qui est nécessaire pour CTA). Le grand défi à relever sera l'importance des départs à la retraite au cours des prochaines années.

Questions posées par des membres de la section, réponses de Pierre Binétruy

Peut-on avoir des éclaircissements sur l'équipe de direction ?

Le directeur-adjoint est François Lebrun. Il joue un rôle important dans INTEGRAL, et a une bonne connaissance du spatial. Venant du CEA, il est un plus pour l'équipe de direction. Il y a aussi le directeur technique, Christian Olivetto, qui est arrivé de Strasbourg en septembre. Avant, Didier Imbault occupait ce poste à 50 % car il avait aussi des responsabilités au LPNHE. Cette configuration ne pouvait pas durer, même si Didier a joué un rôle pour la mise en place des méthodes. Christian a bien pris son rôle en main. Il y a aussi une directrice administrative, Emmanuelle Foissac, qui supervise tous les aspects administratifs qui sont assez lourds. Il y a notamment les aspects liés aux contrats, par exemple les contrats CNES. En ce qui concerne la façon de travailler avec François Lebrun, on n'a pas de domaine réservé.

Quid de l'augmentation des surfaces ?

Lors de l'arrivée dans le bâtiment Paris VII, il fut imposé d'héberger des chimistes sur 850 m² pour un temps limité. Ces chimistes vont bientôt partir, et des négociations sont en cours car la présidence de Paris VII veut mettre des historiens des sciences sur 350 m² pendant trois ou quatre ans. Le Comité de pilotage n'a pas validé cette option, et les négociations s'avèrent difficiles. Les 200 m² du traitement de données devraient nous donner un peu de marge.

Est-ce qu'il y a un service de microélectronique ?

Il est important d'avoir des micro-électroniciens dans le laboratoire, mais il n'est pas question d'avoir un pôle là-dessus. On préfère une niche de micro-électronique cryogénique, et nous avons déjà un micro-électronicien en CDD. Une future embauche viendra compléter. La taille critique est de trois ou quatre personnes, et on peut imaginer que quelqu'un du service électronique s'implique là-dedans. Il y a aussi une possibilité de collaboration avec le service de microélectronique de Saclay. Par ailleurs, des besoins forts se font sentir pour l'enseignement de l'électronique à l'Université, d'où l'idée de recruter un maître de conférence en électronique dont l'expertise serait la micro-électronique cryogénique. Il y aura des liens avec Orsay.

Il y a une activité, un groupe de R&D, suivie par le LHCC au CERN, consacrée aux puces électroniques mises dans le froid. Il semblerait logique que l'APC soit impliqué dans cette activité.

Pierre Binétruy n'est pas au courant, mais ça paraît logique, en effet. Peut-être le groupe est-il au courant.

Le fait que le CNRS ait la gestion unique ne pose-t-il pas de problèmes pour la gestion du patrimoine ?

Paris VII a peu d'argent pour faire des travaux. Une partie des crédits CNRS d'infrastructure sont utilisés pour les cloisonnements, etc. Les travaux se font/feront avec les équipes techniques de l'Université.

Par rapport à la mise à disposition des services techniques du CEA, comment faire pour partager les services ?

Il faudra demander à Philippe Chomaz comment il a l'intention de procéder, mais ça permettra d'interagir avec le CEA très en amont sur les projets.

Comment est déterminé le programme scientifique des théoriciens – ils sont nombreux à l'APC – gérés par la section 02 ? D'où viennent leurs ressources ? Sont-ils au service des expériences ?

Les théoriciens ont leur autonomie scientifique. Pierre Binétruy y veille. Certains aspects sont très théoriques, comme la gravité quantique ou la théorie des cordes. Les théoriciens de l'APC ne parlent pas tous avec les expérimentateurs, mais c'est plutôt un continuum. Le groupe théorie essaye d'équilibrer les embauches. Il y a des théoriciens membres d'AUGER, il y a aussi des discussions fournies sur ce qu'on peut apporter sur PLANCK. Ça se passe bien. Les théoriciens disposent d'un budget indépendant. Ils participent aux projets de théorie de l'IN2P3, ce qui implique aussi un financement.

2.2.2. Jean-Claude Brient, directeur du LLR

Présentation du laboratoire

Jean-Claude Brient dresse un rapide panorama de son laboratoire et explique la place particulière qu'il occupe entre l'IN2P3 et l'École polytechnique.

Les projets scientifiques développés au LLR couvrent la plupart des grands axes de l'IN2P3 à l'exception de la structure nucléaire avec les projets suivants :

- GALOP, ILE, ATF2 sur les accélérateurs et le pluridisciplinaire ;
- HESS, HESS II, GLAST, CTA, Polar en astroparticule ;
- PHENIX (et peut-être ultérieurement CMS ions lourds) en dynamique nucléaire ;
- CNAO, CALICE en pluridisciplinaire et instrumentation ;
- CMS, BABAR, H1, T2K et ILC (si la décision de construction est prise) en physique des particules.

Jean-Claude Brient rappelle les priorités scientifiques du laboratoire à court et moyen terme. La priorité est mise sur la pérennisation des projets en cours tel que, en 2009 :

- assurer le démarrage de CMS ;
- assurer les engagements pris dans T2K-INGRID ;
- assurer les différents engagements (*livrables*) pris sur différents contrats européens ;
- assurer le retour scientifique des expériences HESS, HESS II, GLAST et ATF2 ;
- maintenir le LLR dans des projets prometteurs tels que GALOP et ILE ;
- maintenir le savoir-faire du laboratoire dans la problématique des ions lourds avec la préparation du transfert des équipes travaillant sur PHENIX vers CMS-ions lourds ;

ainsi que, à plus long terme, pour l'horizon 2012 :

- préparer le futur avec les expériences CTA et Polar-Ballon ;
- se tenir prêt dans l'optique d'un démarrage du projet ILC avec les expériences CALICE et ILD.

Jean-Claude Brient dresse ensuite un état des lieux sur l'enseignement au LLR. Il rappelle le contexte particulier du laboratoire qui est rattaché à l'École polytechnique et non à une université. Il est également rappelé qu'il n'existe pas de postes permanents à l'École polytechnique. Il résulte de cette particularité que le LLR est le seul laboratoire de l'IN2P3 n'ayant pas d'enseignant-chercheur. Malgré tout, une partie du personnel du laboratoire enseigne à l'École polytechnique (cinq chercheurs et deux ingénieurs) et une autre partie (quatre chercheurs et deux ingénieurs) enseigne hors de l'école (École centrale de Paris, École des mines de Paris, en M2 à l'Université Paris 6).

Jean-Claude Brient note que ces enseignements sont importants pour les relations avec l'École polytechnique, pour la visibilité du laboratoire à l'extérieur et la recherche de nouveaux étudiants en thèse (le LLR n'étant pas directement rattaché à une école doctorale) ou en stage pour les ingénieurs mais diminue d'autant la capacité de recherche du laboratoire.

Le LLR est également partie prenante dans la création, avec l'École polytechnique et différentes grandes écoles européennes, du nouveau Master européen IDEA.

Jean-Claude Brient présente ensuite les relations du laboratoire avec le monde extérieur.

Au niveau de la région Île-de-France, les contacts sont difficiles (à cause de la dimension de la région) mais le laboratoire participe aux projets GRIF (Grille de calcul en Île-de-France) et ILE (Institut de la lumière extrême).

Au plan européen, il est important de voir comment les projets s'intègrent dans les différentes feuilles de route telles que EPP et ASPERA. Le laboratoire essaye également de développer les contrats européens (EUDET et EUROLEAP) et les thèses en cotutelle déjà initiées par le groupe CMS.

Au plan mondial, le LLR se concentre sur le développement de collaborations vers l'Asie à travers la participation aux LIA du CNRS avec le Japon, la Chine, la Corée et les projets scientifiques avec le Japon (ATF2, T2K et les R&D CALICE).

En conclusion de la présentation du laboratoire, Jean-Claude Brient rappelle les points fort et les points faibles du LLR, les points fort étant :

- une bonne couverture des thèmes scientifiques de l'IN2P3 ;
- des responsabilités et une visibilité excellente au niveau national comme international ;
- un grand dynamisme conduisant à des contrats sur projets (ANR, EU, industrie...) ;
- un bon recrutement de chercheurs dans les récentes années ;
- des services techniques très connus pour leurs compétences au niveau international.

Les points faibles étant :

- une baisse du nombre de personnels permanents (-25 % pour les chercheurs, -17 % pour les ITA). Il est rappelé que le LLR est le seul laboratoire de l'IN2P3 sans possibilité de postes permanents hors CNRS ;
- un nombre de thèses en baisse, le LLR étant en discussion avec le Master NPAC et attendant la réponse du ministère par rapport à la création du Master IDEA ;
- le nombre de chercheurs « cadre » est en décroissance à cause de nombreux départs en retraite ;
- le LLR a le plus faible rapport de CR1 ayant une HDR de l'IN2P3 – seul 1 CR1 sur 9 a une HDR – d'où un problème d'encadrement des thèses à cours terme ;
- du fait de la baisse des effectifs ITA, les services techniques sont à la limite de saturation.

Projet pour le laboratoire

Jean-Claude Brient propose trois comités ou conseils principaux pour la gestion du laboratoire :

- un conseil de direction (CD) ;
- un comité de revue et de projet (CRP) ;
- un conseil scientifique (CS).

La complexité croissante de la gestion des projets dans le laboratoire, due entre autres à la multiplication des sources de financement des projets et des ressources humaines (contrats européens, ANR...) pousse Jean-Claude Brient à remettre en place un comité de revue et de projet (CRP) qui avait disparu. Son rôle est le suivi de projet en termes de ressources humaines, le suivi des sources de financement et la revue des besoins techniques. Il propose également que ce CRP permette d'alerter les chercheurs sur les nouvelles sources de financement et qu'il aide à la constitution des dossiers.

Jean-Claude Brient propose la création d'un conseil de direction composé du directeur, d'un directeur adjoint, du coordinateur du comité de revue et de projet et du responsable du service administratif. Ce conseil de direction devrait se réunir une demi-journée tous les quinze jours. Il peut être rejoint, si besoin, par le président du conseil scientifique et les responsables des groupes techniques (informatique, électronique et mécanique). La question du besoin ou non d'un directeur technique est ouverte.

Enfin, Jean-Claude Brient propose de repenser le conseil scientifique, et entre autres, de le stabiliser (jusqu'à maintenant sa composition était tournante), de repenser son rôle et ses relations avec le comité de direction, de repenser la fréquence des réunions, les thèmes et les types de présentation.

Il est proposé que le CS et le CRP se réunissent une fois par semestre.

Jean-Claude Brient conclut sa présentation en indiquant qu'en plus de ces trois instances, il propose d'organiser des réunions mensuelles avec les responsables des groupes de physique du laboratoire.

Discussion avec les membres de la section

Lors de la discussion finale avec la section, la pertinence de la création du nouveau Master IDEA est posée, le Master 2 NPAC des universités parisiennes n'étant pas si éloigné « géographiquement » du laboratoire. Jean-Claude Brient répète qu'il est souvent difficile pour eux d'intéresser des étudiants du Master NPAC qui vont plus naturellement vers des laboratoires mixtes CNRS/universités comme le LAL ou l'IPNO.

Il est demandé si le projet CNAO est un projet ponctuel ou si le LLR va s'impliquer dans de futures activités liées à la hadronthérapie. Jean-Claude Brient précise que le laboratoire n'a pas vocation à développer cette activité mais qu'il y aura passage des compétences vers l'industrie.

La question de la pérennité des activités d'astroparticules après le départ de Bernard Degrange est posée. Le recrutement de jeunes chercheurs ces dernières années devrait permettre d'assurer l'avenir de l'activité, une fois les habilitations à diriger les recherches passées.

Suite à différentes questions, Jean-Claude Brient précise plusieurs points :

- le CRP devra travailler avec les chercheurs, en amont, avant tout dépôt de demande d'ANR ;
- le projet ILE est un projet important car il met en relation le LLR avec différents autres laboratoires de l'École polytechnique ;
- le LLR ne s'engagera pas avant 2010 dans SLHC ;
- le groupe ILC va être renforcé par le changement de thématique d'un chercheur travaillant sur H1 et les recrutements d'un post-doctorant et d'un chercheur CDD haut niveau.

3. Vie de la section

3.1. Discussion sur l'autopromotion

Il est voté solennellement après débat, à l'unanimité des CNRS concernés, de refuser toute autopromotion d'un membre de la section au cours du mandat.

3.2. Organisation des concours, critères

La section approuve le calendrier d'auditions, avec jury d'admissibilité la semaine du 6 avril, et auditions la semaine du 23 mars. Après discussion, la section pense organiser les auditions au LAL. Elle décide de ne pas auditionner les DR, et le cas échéant de faire appel à des experts.

Nous discutons de nos critères d'évaluation, et approuvons le texte figurant sur le site de la section : <http://www.cnrs.fr/comitenational/sections/critere/section03.htm> et copié ci-dessous.

3.2.1. Évaluation périodique des chercheurs

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation se fera à trois niveaux :

- CV et dossier que chaque membre habilité de la commission peut consulter ;
- audition de 20 minutes, par une sous-commission (seulement au niveau CR), dont 10 minutes de présentation de ses travaux par le candidat ;
- un rapport évaluant les compétences, qualités et travaux personnels des candidats (un rapporteur par candidat).

En ce qui concerne les postes coloriés ou fléchés, la commission veillera à ce que la plus grande spécificité de la thématique ne nuise pas à la qualité du recrutement.

3.2.2. Critères d'évaluation des chargés de recherche

Les compétences et les qualités des candidats seront principalement évaluées à partir de l'activité de recherche et des travaux scientifiques (thèse et éventuellement postdoc). La commission cherchera à clairement identifier la part personnelle du candidat dans les résultats obtenus. En liaison avec la spécificité de nos disciplines, l'aptitude à travailler en équipe d'un candidat devra constituer un critère d'importance. Le recrutement et la promotion des chargés de recherche prendront donc principalement en compte les trois premiers critères parmi la liste qui va suivre. De plus, la commission veillera à respecter les équilibres globaux et s'attachera à réduire les différentes sources d'inégalité.

Critères

- contributions et connaissances scientifiques ;
- personnalité du candidat : motivation, curiosité, enthousiasme, créativité ;
- aptitude au travail de chercheur : autonomie, ténacité, fiabilité, capacité d'adaptation et capacité à travailler en équipe ;
- contributions à l'enseignement, à la formation et à la diffusion de la culture scientifique ;
- activités à caractère collectif ;

- activités de valorisation ;
- capacité à construire un projet de recherche.

3.2.3. Critères d'évaluation des chercheurs confirmés (DR2, DR1, DRCE)

Un directeur de recherche doit avoir démontré sa capacité à mener des travaux et des activités de qualité. Ceci n'implique pas obligatoirement la prise de responsabilité de gestion scientifique. En particulier, ce peut être une expertise pointue, un *leadership* scientifique, un rôle remarquable dans la diffusion des connaissances ou en vulgarisation. Le recrutement et la promotion des directeurs de recherche prendront en compte les critères qui vont suivre et la commission sera attentive aux équilibres globaux ainsi qu'aux différentes sources d'inégalité.

Critères

- Qualité et originalité de la production scientifique ;
- Rôle d'encadrement : thèses, jeunes chercheurs ;
- Rôle d'animateur scientifique ;
- Rôle d'initiateur et de coordonnateur de projets ;
- Rôle dans la diffusion des connaissances : enseignement, organisation de conférences, colloques, *workshops*, vulgarisation ;
- Rôle dans le transfert de technologie, la valorisation et dans des actions pluridisciplinaires ;
- Responsabilités collectives et *management* de la recherche ;
- Apport des mobilités éventuelles.

Cette liste ne préjuge pas du poids éventuel de chaque critère dans la prise de décision.

3.3. Comptes rendus

La section a pris connaissance du procès-verbal de la session de printemps 2008. Pour assurer une rédaction efficace du procès-verbal de la présente session, la section assigne la prise de notes et la rédaction des différents entretiens à des membres désignés.

3.4. Proposition pour le Conseil scientifique de l'IN2P3

Siègent au conseil scientifique de l'IN2P3 un membre de la section 2, un membre de la section 17 et six membres de la section 3. Au final, siégeront au Conseil scientifique de l'IN2P3 : Christophe Beigbeder, Vincent Breton, Jérôme Giovinazzo, Jean-Yves Grossiord, Éric Plagnol et Marc Winter.

À noter que Christophe Beigbeder remplace Marie-Hélène Schune initialement proposée pour tenir compte de la nécessité d'avoir deux personnes de rang B et une de rang C. Outre Jérôme Giovinazzo, le second membre de rang B est fourni par la section 2, en la personne de Sébastien Descotes-Genon.

3.5. Communication

Santiago Pita a repris les pages de la section précédente et maintiendra notre site internet, destiné à communiquer le résultat de nos débats vers la communauté : <http://section03.in2p3.fr/>.

Décision est prise d'y faire figurer un résumé des procédures afférentes aux dossiers que nous aurons à traiter, pour clarifier aux yeux de nos collègues les chemins administratifs qu'ils doivent emprunter pour telle ou telle demande. À l'heure de l'approbation de ce rapport, cette fiche vient d'être finalisée : <http://section03.in2p3.fr/procedures.html>.

3.6. Correspondants dans les laboratoires

Les membres de la section déplorent leur manque de représentativité des laboratoires de l'IN2P3. Pour pallier à ce manque, elle désigne des correspondants chargés de diffuser et de récolter l'information dans les laboratoires orphelins.

- CC : Marc Winter ;
- CSNSM : Santiago Pita ;
- GANIL : Eric Plagnol ;
- IMNC : Vincent Breton ;
- IPNO : Jean-Yves Grossiord ;
- LAPP : Marie-Claude Cousinou ;
- LMA : Fabian Zomer ;
- LPC Caen : Marc Rousseau ;
- LPNHE : Raphaël Granier de Cassagnac ;
- LPTA : Patrick Aurenche ;
- LSM : Marie-Hélène Schune.

La complétion de la section par cooptation de Francesca Gulminelli (LPC Caen), Mélissa Ridet (LPNHE) et Thierry Pradier (IPHC), voir compte-rendu de la télé-réunion du 1^{er} décembre 2008 page 36, a permis de légèrement corriger ce problème.

4. Structures de recherche

4.1. Tourniquets

Nous préparons les visites des laboratoires suivants :

- GANIL : Éric Plagnol (président), Christophe Beigebeder, Jean-Marie de Conto, Marc Rousseau. La visite a eu lieu en mars 2009.
- LPTA : à coordonner avec la O2, Patrick Aurenche, Santiago Pita, et 1 ITA à déterminer.
- LAPP : Marc Winter, Sonja Kabana et 1 ITA à déterminer.

Ces deux dernières visites sont repoussées à l'automne 2009.

4.2. Directions d'unité

Il est notable que sur les quatre procédures de changement ou de renouvellement des directeurs d'unités de la vague C, normalement en examen à cette session, une seule converge en temps en en heure. La section espère que cette situation est exceptionnelle.

D'autre part, les renouvellements de directeur en place ne sont plus formellement soumis à la section pour avis, comme constaté à la session d'automne précédente, voir la motion adoptée à cette occasion :

<http://section03.in2p3.fr/03-0408/pdf/motions/2007-automne/motion-renouvellement.pdf>.

Nous continuons néanmoins le bon usage qui consiste à discuter avec le directeur renouvelé, et à émettre notre avis sur son renouvellement. Dans le présent exercice, cela ne concerne que l'APC.

4.2.1. Astrophysique, particules et cosmologie (APC – UMR7164)

Avis différé⁸ au renouvellement de Pierre Binétruy à la direction de l'UMR7164

Après avis d'un comité de sélection, l'IN2P3 propose que Pierre Binétruy demeure à la direction de l'APC. La section discute avec l'intéressé (voir paragraphe 2.2.1 page 14), mais elle diffère son avis, le conseil d'unité ne s'étant pas encore prononcé.

4.2.2. Laboratoire Leprince-Ringuet (LLR – UMR7638)

Avis favorable à la nomination de Jean-Claude Brient à la direction de l'UMR7638

Henri Videau quitte la direction du Laboratoire Leprince-Ringuet le 1^{er} janvier 2009. Le conseil d'unité s'est prononcé en faveur de la nomination de Jean-Claude Brient, proposé par l'IN2P3 après avis d'un comité de sélection. Après avoir discuté avec l'intéressé (voir paragraphe 2.2.2 page 19) la section émet un avis favorable à sa nomination.

⁸ L'avis favorable a été adopté à la télé-réunion du 1^{er} décembre 2008, voir page 33.

4.2.3. Laboratoire de physique nucléaire et de haute énergie (LPNHE – UMR7585)

Avis différé sur la direction de l'UMR7585

Le conseil d'unité s'étant prononcé contre la proposition de l'IN2P3 de renouveler Pascal Debu, un nouveau comité de sélection s'est mis en place pour chercher un nouveau directeur. La question a finalement été examinée en téléconférence le 25 février 2009, et fait l'objet du paragraphe 7, page 38.

4.2.4. Institut pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC – UMR7178)

Avis différé sur la direction de l'UMR7178

Ne disposant pas de proposition de direction à l'heure de la session d'automne, la section diffère son avis. La question a finalement été examinée en avril 2009, et fait l'objet du paragraphe 8, page 40.

4.3. Groupements de recherche (GdR)

4.3.1. Création du GdR Terascale

Avis favorable à la création du GdR Terascale

Le démarrage du LHC (collisionneur à protons à 14 TeV) au CERN à Genève en 2009 va probablement révolutionner la physique des particules dans les années à venir. Il permettra de découvrir la(les) particule(s) de Higgs ou d'infirmier leur existence et de sonder divers scénarios fondés sur la supersymétrie ou sur les dimensions supplémentaires. En bref, avec un gain d'énergie d'un facteur sept et un gain en luminosité considérable par rapport au Tevatron de Fermilab il permettra d'explorer les extensions du modèle standard et éventuellement de découvrir de nouvelles particules. D'autre part, les découvertes du LHC auront un impact sur le fameux puzzle posé par l'existence de la matière noire dans l'univers en permettant de contraindre les propriétés des particules candidates à la matière noire.

Ce GdR, qui rassemblera théoriciens et expérimentateurs, est structuré en quatre groupes de travail qui aborderont les thématiques suivantes : Higgs et supersymétrie, alternatives à la supersymétrie, matière noire, méthodes et outils communs. Chaque groupe sera coordonné conjointement par un ou deux théoriciens et un ou deux expérimentateurs et comprendra des physiciens européens. À noter que le groupe « méthodes et outils » est un groupe transversal qui aura la charge de mettre à la disposition des physiciens des codes de calcul et des logiciels de simulation nécessaires à l'analyse des données expérimentales. Les groupes tiendront plusieurs réunions chaque année, selon leurs besoins. Des groupes transversaux pourront également être créés ponctuellement pour répondre à des questions précises. Des ateliers d'une semaine, sur une thématique précise, pourront également être organisés. D'autre part, sur la durée de vie du GdR il est prévu quatre réunions plénières en France et deux dans un autre pays européen.

Un conseil de groupement supervisera les activités du GdR. Il sera composé des coordinateurs des groupes de travail, de physiciens travaillant dans le domaine de la physique au-delà du modèle standard et de quatre étrangers pour garantir l'ouverture sur l'Europe.

Le GdR « Terascale » est, en un sens, la continuation du GdR supersymétrie des années précédentes qui a permis un rapprochement, très bénéfique, entre théoriciens et expérimentateurs sur la physique au-delà du modèle standard. Nul doute que ce GdR continue à avoir les mêmes effets. On peut seulement regretter que dans le projet, il n'y ait pas de liste de participants ni que le nom des

coordinateurs soit mentionnés (il s'agira probablement d'Abdelhak Djouadi du LPT Orsay et/ou de Dirk Zerwas du LAL).

Le GdR « Terascale » doit être soutenu de façon prioritaire. La section 03 donne donc un avis favorable à sa création.

4.3.2. Renouvellement du GdR 2921, Physique subatomique et calculs sur réseaux

Avis favorable au renouvellement du GdR2921

Le GdR « physique subatomique et calculs sur réseau », a été créé en 2005, et son renouvellement est pour janvier 2009. Il regroupe la communauté française, théorique et expérimentale, intéressée par l'utilisation des techniques de calcul sur réseau développées à l'origine pour l'étude de la chromodynamique quantique (QCD) dans le régime non perturbatif.

Les thèmes scientifiques prioritaires, étudiés dans le cadre de groupes de travail, sont : la structure du vide de QCD, la physique des saveurs, la physique hadronique, les calculs *ab initio* en physique nucléaire (modèle « one boson exchange » par exemple).

Trois réunions plénières ont permis, d'abord de définir le programme et les groupes de travail, puis de faire le point sur les résultats obtenus. À cette occasion des intervenants extérieurs furent invités à donner des cours. Dans le cadre du GdR, plusieurs sessions de formation aux techniques de calcul (cours « calcul par la pratique », cours sur les algorithmes « hybrid Monte-Carlo »), ainsi que des cours sur l'application des théories chirales à la QCD sur réseau et sur la renormalisation, ont été organisés.

Le GdR a clairement permis de dynamiser la communauté (sept thèses en cours actuellement) et d'élargir les collaborations à de nouveaux laboratoires comme le LMPTH de Tours. On remarque également le développement rapide et de grande qualité de la thématique « réseau » au LPSC de Grenoble (deux doctorants). L'activité scientifique du GdR s'intègre dans plusieurs collaborations européennes. D'autre part, certains de ces membres collaborent à différents projets et groupes de réflexion sur le calcul de haute performance, cela en relation avec des partenaires comme l'INRIA ou des industriels.

Les conditions de développement de la thématique « calculs sur réseau » sont extrêmement favorables avec le décuplement de la puissance de calcul disponible (achat récent de deux ordinateurs apenext, en partie sous les recommandations du GdR, ainsi que du super ordinateur blugene/p par le CNRS) ce qui met, enfin, la France, au niveau et permet à ses physiciens de jouer un rôle important au niveau européen.

Le GdR 2921, qui regroupe actuellement une soixantaine de physiciens, doit être soutenu de façon prioritaire. La commission donne donc un avis favorable à son renouvellement.

4.3.3. Changement de direction du GdR2420, Phénomènes cosmiques de haute énergie

Avis favorable au changement de direction du GdR2420

L'actuel responsable du GdR PCHE, Bernard Degrange, part à la retraite. Son successeur proposé est Jürgen Knodlseder du Centre d'étude spatiale des rayonnements de Toulouse (UMR5187). La section 03 donne un avis favorable à cette proposition.

4.3.4. Changement d'intitulé du GdR2287, Gédépéon, en GNR...

Avis favorable au changement d'intitulé du GdR2287

C'est une demande de changement de l'intitulé du GdR en GNR (Groupement national de recherche). Les membres de la section, comme le responsable du programme, n'en saisissent pas vraiment la motivation. La section émet néanmoins un avis favorable.

4.4. Écoles et colloques

La section déplore le manque de retour sur les arbitrages finals et les financements effectivement alloués. En conséquence, elle ne peut que se limiter à examiner si l'école ou le colloque relève de ses thématiques, et en ce cas, à émettre des avis favorables, sans gradation, dès lors que le dossier est suffisamment étayé.

Avis favorable pour 9 colloques

- Triangle de la physique ;
- Ondes gravitationnelles et neutrinos HE ;
- Hadron Collider Physics Symposium (HCP2009) ;
- Université européenne d'été, Les secrets du noyau atomique ;
- Transverse Parton Structure of Hadrons ;
- Conférence Internationale CNR2009 ;
- AMA09, les pulsars et les étoiles hyperdenses ;
- The Jefferson Laboratory Upgrade to 12 GeV ;
- International Workshop on Positrons at JLab.

La section refuse de se prononcer pour deux colloques, estimant que les dossiers manquent singulièrement d'éléments :

- TWEPP09⁹ ;
- Migration 2009.

Elle émet également un avis favorable pour le colloque suivant, arrivé trop tard pour être inscrite officiellement à l'ordre du jour :

- Rencontres jeunes chercheurs.

Avis très favorables pour neuf écoles thématiques

- Les sursauts gamma et l'astrophysique des hautes énergies ;
- CDQ et interactions hadroniques à haute énergie ;
- École d'été de physique des particules ;
- La physique du TEV aux collisionneurs (état des lieux et perspectives au démarrage du LHC) ;
- Interactions électrofaibles et théories unifiées ;
- Chromodynamique quantique sur réseau : perspectives actuelles ;
- École internationale Joliot-Curie de physique nucléaire ;

⁹ Avis favorable à l'issue de la télé-réunion du 1^{er} décembre 2008.

- Du détecteur à la mesure ;
- Avancée en physique des astroparticules.

Avis favorable pour une école thématique

- Détection de rayonnements à très basse température.

5. Évaluation des chercheurs

5.1. Promotions des chercheurs

Pour sa culture personnelle, la section établit l'historique des promotions lors du mandat précédent qui est porté en annexe du présent rapport, page 40.

5.1.1. Promotions CR1

La section a admis tous les candidats, soit onze personnes. Elle s'émeut qu'au moins deux candidats éligibles n'aient pas déposé de dossiers et prend contact avec les intéressés.

Prénom nom	Rang	Unité
Nadia Lynda Achouri	1 ^{er} ex aequo	LPC Caen
Stéphanie Baffioni	1 ^{er} ex aequo	LLR
Olivier Deligny	1 ^{er} ex aequo	IPNO
Serge Franchoo	1 ^{er} ex aequo	IPNO
Rachid Guernane	1 ^{er} ex aequo	LPSC
Beatriz Jurado-Apruzzese	1 ^{er} ex aequo	CENBG
Nicolas Leroy	1 ^{er} ex aequo	LAL
Mariane Mangin-Brinet	1 ^{er} ex aequo	LPSC
Jérôme Margueron	1 ^{er} ex aequo	IPNO
Jean-Charles Thomas	1 ^{er} ex aequo	GANIL
Stéphane T'jampens	1 ^{er} ex aequo	LAPP

5.1.2. Promotions DR1

La section a reçu et étudié 38 candidatures. Elle en classe six, dont une n'a finalement pas été retenue, sans respect de son classement.

Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DR2	Résultat
Jaume Carbonell	1 ^{er}	LPSC	55	7	Oui
Marcel Urban	2 ^e	LAL	61	6	Oui
Daniel Gardès	3 ^e	IPNO	63	16	Non
Jean-Claude Brient	4 ^e	LLR	53	8	Oui
Barbara Erasmus	5 ^e	SUBATECH	49	10	Oui
Reynald Pain	6 ^e	LPNHE	51	8	Oui

5.1.3. Promotions DRCE1

La section a reçu et étudié quinze candidatures. Elle en classe deux, dont une n'a finalement pas été retenue, sans respect de son classement.

Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DR1	Résultat
Jean-François Grivaz	1 ^{er}	LAL	63	12	Non
Hubert Flocard	2 ^e	CSNSM	62	11	Oui

5.1.4. Promotions DRCE2

La section a reçu et étudié quatre candidatures. Elle en classe une, qui n'a pas été retenue. La section s'émeut que la direction du CNRS ait en revanche promu un autre candidat, Bernard Haas, qu'elle n'avait pas classé.

Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DRCE1	Résultat
Henri Videau	1 ^{er}	LLR	65	7	Non

5.1.5. Motion sur les promotions

Après avoir eu connaissance des promotions effectives, la section a adopté, à l'unanimité, la motion suivante, adressée à Arnold Migus, directeur général du CNRS :

« Monsieur le directeur général du CNRS,

avec stupéfaction, la section 03 a appris que vous aviez décidé de modifier radicalement les classements qu'elle a rendus lors de la session d'automne. Elle observe que ce sont nos collègues les plus âgés qui ont été systématiquement écartés des listes.

Pour les cas concernés, la section considère que le seul paramètre de l'âge ne saurait remettre en cause ses classements, et que votre décision relève de méthodes discriminatoires, portant atteinte à l'image du CNRS. Qui plus est, elle contribue à détériorer plus encore la situation déjà difficile et tendue dans les laboratoires de l'organisme.

Nous vous demandons unanimement, monsieur le directeur général du CNRS, de corriger cette injustice flagrante et d'accorder les promotions dès cette année à nos collègues pénalisés par cette décision. »

5.2. Affectations des entrants

La section examine les affectations des nouveaux entrants et les trouve pertinentes, dans tous les cas. Elle propose les directeurs de recherche suivants pour les chargés de recherche de seconde classe :

Prénom nom	Grade	Unité	Directeur de recherches
Ahmed Ben Ismail	CR2	LLR	Arnd Specka
Tetiana Berger-Hryn'ova	CR2	LAPP	Lucia di Ciaccio
Sébastien Bongard	CR2	LPNHE	Reynald Pain
Éric Bonnet	CR2	GANIL	Jean-Pierre Wieleczko
Djamel Eddin Boumédiène	CR2	IPNL	Didier Contardo
Pierre-Antoine Delsart	CR2	LPSC	Benjamin Trocmé
Marc Escalier	CR2	LAL	Louis Fayard
Romain Gouaty	CR2	LAPP	Frédérique Marion
Cynthia Hadjidakis	CR2	IPNO	Bruno Espagnon
Deirdre Horan	CR2	LLR	Berrie Giebels
Laurence Perotto	CR2	LPSC	Daniel Santos
Gheorghe Iulian Stefan	CR2	IPNO	Faycal Azaiez
Benoit Viaud	CR2	LAL	Marie-Hélène Schune
Edward Porter	CR1	APC	–
Lorenzo Feligioni	CR1	CPPM	–

Également consultée pour l'affectation des lauréats DR2, la section émet bien évidemment un avis favorable, les douze intéressés étant tous internes, et tous déjà dans leur unité.

5.3. Éméritats

Sur les six demandes d'éméritat qui lui sont parvenues, la section émet un avis favorable dans trois cas, et très favorable dans les trois autres cas. Pour traduire ces avis, elle les classe dans l'ordre suivant. Finalement, toutes les demandes ont été acceptées.

Prénom nom	Rang	Grade	Unité
Étienne Barrelet	1 ^{er} ex aequo	DR1	LPNHE
Louis Dumoulin	1 ^{er} ex aequo	DR2	CSNSM
Daniel Fournier	1 ^{er} ex aequo	DRCE	LAL
Maurice Benayoun	4 ^e ex aequo	DR2	LPNHE
Chantal Briançon	4 ^e ex aequo	Émérite	CSNSM
Michel Yvert	4 ^e ex aequo	Émérite	LAPP

La section se documente sur les champs d'action possibles de l'émérite, elle cite :

« Cette distinction permet aux chercheurs de prolonger certaines activités de recherche en leur donnant notamment la possibilité de diriger des travaux de séminaire, de participer à des jurys de thèse et de contribuer à des travaux de recherche qui se situent dans le projet scientifique de l'unité dans laquelle il souhaite poursuivre son activité ; cette participation peut revêtir un caractère scientifique mais également être plus orientée vers la valorisation de ses travaux ou vers la diffusion de culture scientifique et technique.

En revanche, un directeur de recherche émérite ne peut pas être chargé de l'animation scientifique d'une équipe de recherche, ni diriger des travaux de thèse. Il ne peut ni assurer la direction du laboratoire, ni recevoir d'autorité déléguée du directeur de laboratoire en matière de gestion de crédits ou de personnels.

Il peut présenter, dans le cadre de financements extérieurs (projets européens, industriels...) un projet de recherche à son nom s'il a l'accord du directeur de laboratoire, mais le directeur de recherche émérite ne peut avoir d'autorité déléguée pour gérer le contrat.

Les directeurs de recherche émérites ne sont ni électeurs ni éligibles au Comité national.

L'éméritat est accordé, pour une durée de cinq ans renouvelable, aux directeurs de recherche admis à la retraite. »

5.4. Médailles du CNRS

5.4.1. Bronze

La section a reçu treize propositions de médaille de bronze, couvrant de façon représentative les activités de l'IN2P3. Elle propose, pour la médaille de bronze :

- Thierry Lasserre, de l'APC et du SPP (IRFU), 35 ans.

5.4.2. Argent

La section a reçu dix propositions de médailles d'argent, et se réjouit de ce vivier d'excellents scientifiques. Pour mémoire, elle rappelle qu'elle n'avait reçu que quatre propositions à peine étayées l'an dernier. Elle propose, pour la médaille d'argent :

- Pierre Astier, du LPNHE, 46 ans.

5.5. Reconstitutions de carrières

La section a émis un avis favorable pour tous les chargés de recherche :

- Nicolas Berger, CR2, LAPP ;
- Anatael Cabrera-Serra, CR2, APC ;
- Johann Cohen-Tanugi, CR1, LPTA ;
- Ziad El-Bitar, CR2, IPHC ;
- Marc Escalier, CR2, LAL ;
- Romain Gouaty, CR2, LAPP ;
- Cynthia Hadjidakis, CR2, IPNO ;
- Rimantas Lazauskas, CR2, IPHC ;

- Anne-Catherine Le-Bihan, CR2, IPHC ;
- Anne Lemière, CR2, IPNO ;
- Gheorghe Stefan, CR2, IPNO ;
- Alexandre Zabi, CR2, LLR.

Pour le directeur de recherche, la section émet un avis favorable :

- Michael Bender, DR2, CENBG, avis favorable pour les services postérieurs au 02/12/04, équivalents au grade de DR.

5.6. Titularisations

La section a émis un avis favorable pour tous les stagiaires :

- Christelle Bruni, CR2, LAL ;
- Anatael Cabrera-Serra, CR2, APC ;
- Sébastien Chabod, CR2, LPSC ;
- Emmanuel Clément, CR2, GANIL ;
- Johann Cohen-Tanugi, CR1, LPTA ;
- Ziad El-Bitar, CR2, IPHC ;
- Marcella Grasso, CR1, IPNO ;
- Rimantas Lazauskas, CR2, IPHC ;
- Le-Bihan Anne-Catherine, CR2, IPHC ;
- Lemière Anne, CR2, IPNO ;
- Makovec, Nikola, CR2, LAL ;
- Munoz-Camacho Carlos, CR2, LPC Clermont ;
- Tristram Matthieu, CR2, LAL ;
- Viret Sébastien, CR2, LPC Clermont ;
- Zabi Alexandre, CR2, LLR.

5.7. Cas particuliers

Détachement

- Jean-Jacques Blaising, détachement au CERN jusqu'au 31 décembre 2008, avis favorable.

Réintégration

- Jean-Jacques Blaising, réintégration au LAPP à partir du 1^{er} janvier 2009, avis favorable.

Renouvellement de mise à disposition

- Walter Geist, renouvellement de MAD à FERMILAB, avis différé¹⁰.
- Denis Perret-Gallix, renouvellement de MAD à KEK pour 2 ans à compter du 01/11/09.
- Neil Rowley, renouvellement de MAD au Daresbury laboratory pour un an, à compter du 01/01/09.

¹⁰ Favorable à l'issue de la télé-réunion du 1^{er} décembre 2008.

5.8. Suivi de l'activité des chercheurs

11 avis réservés, 2 avis différés, 32 avis tout à fait satisfaisants, 1 avis satisfaisant, 2 sans avis.

La section examine l'activité des 32 chercheurs dont le rapport ne lui était pas parvenu à la session précédente, ainsi que celle des 14 chercheurs du GANIL, que la section avait refusé d'évaluer par défaut d'organisation d'une visite du laboratoire (voir le compte-rendu de la session de printemps 2008 :

<http://section03.in2p3.fr/03-0408/pdf/comptes-rendus/printemps2008/compte-rendu-printemps-2008.pdf>.

Dix chercheurs n'ont pas déposé de rapport sur e-valuation pour la deuxième fois consécutive et malgré les courriers de relance. La section émet donc un avis réservé sur leur activité, ainsi que sur celle d'un onzième chercheur. Elle diffère son avis pour deux chercheurs n'ayant pas déposé de rapport pour la première fois. Elle juge l'activité des autres chercheurs tout à fait satisfaisante pour 32 et satisfaisante pour un d'entre eux.

Un cas n'est pas traité car le chercheur est actuellement en longue maladie.

6. Téléréunion du 1^{er} décembre 2008

Présents : Konstantin Protassov, Raphaël Granier de Cassagnac, Marie-Hélène Schune, Santiago Pita, Jérôme Giovinazzo, Vincent Breton, Jean-Marie de Conto, Emmanuel Gamelin, Jean-Yves Grossiord, Sonja Kabana, Marc Rousseau, Michel Tripon, Éric Plagnol, Fabian Zomer, Marie-Claude Cousinou.

Le but principal de cette téléréunion est la cooptation de trois nouveaux membres, mais la section en profite pour traiter quelques questions ouvertes.

6.1. Cooptation

La section se réjouit du nombre de candidatures, cinq sur le collège A, six sur le B. Elle regrette l'incroyable équivalence des grades entre le CEA et le CNRS qui rend éligibles au rang B, des chercheurs confirmés de niveau A.

La section vote et coopte finalement : Francesca Gulminelli pour le poste de rang A, Mélissa Ridet et Thierry Pradier pour les deux postes de rang B.

Après cette cooptation, la section s'étonne d'apprendre l'équivalence qui est faite entre CR1 et maître de conférence d'échelon 5, qui rend les trois maîtres de conférence qu'elle compte désormais inéligibles pour siéger en jury d'admissibilité des directeurs de recherche. Elle regrette cet état de fait, essentiellement dû aux différences de reconstitution de carrière entre l'Université et le CNRS.

6.2. Direction de l'APC, UMR7164

Avis favorable au renouvellement de Pierre Binétruy à la direction de l'UMR7164

À la session d'automne, il ne manquait à la section que l'avis du Conseil d'unité pour se prononcer sur le renouvellement de Pierre Binétruy à la direction de l'APC. Cet avis est positif, et la section émet un avis favorable à la proposition de l'IN2P3.

6.3. Reconstitutions de carrière

- Reconstitution de carrière de Laurence Perotto, avis favorable ;
- Reconstitution de carrière de Benoit Viaud, avis différé car la thèse manque au dossier.

6.4. Cas particuliers

- Renouvellement d'éméritat pour Jean-Pierre Coffin, IPHC, avis favorable.
- Renouvellement de MAD à Fermilab de Walter Geist, avis favorable.
- Renouvellement de MAD au CERN d'Yves Shutz, avis favorable.

6.5. Cas extraordinaires

Par extraordinaires, nous entendons là qu'ils ne sont pas inscrits à l'ordre du jour, souvent car non statutaires, ou arrivés trop tard pour y être inscrits :

- Renouvellement de détachement de Philippe Grenier à SLAC, avis favorable
- Renouvellement de MAD au CERN de Jessica Lévèque, CPPM, avis favorable

- Renouvellement de MAD au CERN d'Emmanuel Monnier, CPPM, avis favorable
- Demande de réintégration, au LPNHE, de Gérard Bonneaud, favorable.
- Demande de MAD au CERN de Laurent Vacavant, CPPM, avis favorable
- Changement d'unité, Cyrille Rosset, du LAL vers l'APC, reporté, à la demande de l'intéressé.

La section remarque que certaines demandes de renouvellement de mise à disposition, statutaires, arrivent au-delà de leur date effective. Elle s'efforcera à clarifier les démarches administratives.

6.6. Colloques

La section émet un avis favorable pour les deux conférences :

- Blois ;
- TWEPP09.

6.7. Concours

Après discussion, nous décidons que Patrick Aurenche sera l'expert mandaté auprès du jury d'admissibilité du concours 02/03.

D'autre part, nous élaborons ce message à destination des candidats, au sortir d'une discussion du bureau avec la direction de l'IN2P3 :

« La section 03 du Comité national attire l'attention des candidats aux concours de chargé de recherche sur le fait que la mobilité thématique a toujours été considérée comme un point positif.

Tous les profils des postes CR2 de cette année mentionnent, d'une façon ou d'une autre, que " le sujet d'affectation n'exclut pas un cursus sur des thématiques voisines ".

La section encourage les candidats potentiels à ne pas hésiter à présenter leur candidature sur les postes dont le profil ne se trouve pas dans la droite lignée de leur parcours scientifique.

Bien évidemment, la demande d'une telle conversion thématique sera considérée comme un engagement du candidat dans cette nouvelle activité pour une durée notable et devra s'accompagner d'un projet de recherche adéquat. »

7. Direction du LPNHE, 25 février 2009

Avis favorable à la nomination de Reynald Pain à la direction de l'UMR7585

Il s'agit d'une réunion téléphonique à laquelle assistent : Patrick Aurenche, Christophe Beigbeder, Marie-Claude Cousinou, Francesca Gulminelli, Jérôme Giovinazzo, Raphaël Granier de Cassagnac, Sonia Kabana, Santiago Pita, Éric Plagnol, Thierry Pradier, Konstantin Protassov, Mélissa Ridet, Marc Rousseau, Marie-Hélène Schune, Michel Tripon, Marc Winter, Fabian Zomer.

Reynald Pain nous présente les transparents qu'il a présentés au comité de sélection. Après un rappel de son parcours scientifique et de ses responsabilités actuelles, il présente sa vision du laboratoire. Il souligne quelques questions auxquelles il sera attentif :

- la place du LPNHE à côté des plus gros laboratoires ;
- la place du LPNHE dans les deux universités tutélaires (Paris VI et VII) ;
- une navigation nécessaire dans un contexte changeant (réformes du CNRS et des universités, contexte francilien, européen...);
- l'évolution du programme scientifique et technique : réussir les analyses d'ATLAS et LHCb, ainsi que l'*upgrade* ATLAS, se préparer à un éventuel collisionneur linéaire, réfléchir aux implications dans LSST et JDEM (spatial), dans CTA, dans Auger nord... ;
- Le déménagement complet du laboratoire dans la tour 12.

En plus de ces questions cruciales, Reynald se fixe un certain nombre d'objectifs :

- prendre des décisions rapides sur quelques points chauds (LHCb, T2K, LC) ;
- adapter l'organisation et la direction du laboratoire ;
- améliorer la communication interne et externe ;
- lancer une réflexion sur l'identité et la position du laboratoire ;
- développer une relation de confiance entre les membres du laboratoire et l'IN2P3 ;
- développer les relations à l'intérieur des universités, à travers la FRIF à PVI, avec l'APC à PVII... ;
- développer des partenariats avec les laboratoires étrangers.

La section pose ensuite quelques questions à Reynald.

Quel est sa vision des services techniques ?

Reynald les découvre en partie, mais ne voit pas de problème particulier, à part un rapport très faible d'ITA sur chercheurs, comparé à d'autres laboratoires de l'IN2P3. Il n'y a pas pour l'instant de direction technique, mais une réflexion est en cours...

Quel est sa vision des conseils scientifique et de laboratoire ?

Ça fonctionne et Reynald n'a pas d'idée précise de modification. Le conseil de labo faisait office de commission paritaire, ça ne dura peut-être pas. Reynald se reposera également sur des réunions régulières de responsables d'équipe.

Quel est l'avenir des programmes d'astroparticules et cosmologie ? Auger, SNAP, HESS et CTA ?

Dans le domaine de la cosmologie, l'effort a toujours été concentré sur les supernovae, avec un groupe d'une quinzaine de personnes. L'accent est aujourd'hui mis sur LSST. La taille des équipes d'Auger et Hess est problématique, c'est la priorité du labo en termes de recrutement CNRS. Fermer une des deux activités ne permettrait pas de gagner quoi que ce soit, les physiciens étant déjà bien implantés. Un engagement ferme dans CTA demandera des forces.

Comment envisagez les relations humaines au sein du laboratoire ?

Reynald n'est pas inquiet au niveau des services techniques. Sur l'aspect des chercheurs, Reynald a une bonne expérience internationale qu'il espère profitable pour cet aspect.

Quelle sera l'équipe de direction ?

Didier Lacour, actuel directeur par intérim, et précédent directeur adjoint a accepté d'être le directeur adjoint de la nouvelle direction.

Quel est l'avenir des activités théoriques au laboratoire ?

Reynald est ouvert à la discussion, mais préférerait des théoriciens intégrés aux groupes expérimentaux qu'un groupe théorique à part entière.

Finalement, ayant pris connaissance de l'avis favorable du conseil d'unité, la section vote, à l'exception de Mélissa Ridel, membre du laboratoire, et émet un avis favorable à la nomination de Reynald Pain à la direction du LPNHE, par 12 votes positifs et 2 abstentions.

8. Direction de l'IPHC, vendredi 10 avril 2009

Avis favorable au renouvellement de Daniel Huss à la direction de l'UMR7178

Avis favorable à la nomination de Christelle Roy comme directrice adjointe de l'UMR7178

Formellement, cette question sera à l'ordre du jour de la session de printemps 2009, bien que traitant d'une prise de fonction effective au 1^{er} janvier 2009. Concrètement, la section s'est réunie le 10 avril 2009, profitant des jurys d'admissibilité, pour émettre un avis sur la proposition tardive de l'IN2P3 quant à la direction de l'IPHC. Elle a adopté le texte suivant, qui résume la situation :

La section est attentive à la situation particulière de l'Institut pluridisciplinaire Hubert Curien. Elle remarque que, comparé à celui des autres laboratoires de l'IN2P3, le dispositif mis en place pour assurer le futur changement de la direction est singulier :

« Daniel Huss est reconduit comme directeur de l'IPHC à compter du 1^{er} janvier 2009 pour deux ans. Christelle Roy est nommée comme directrice adjointe chargée des dossiers interdisciplinaires, dans l'optique de succéder à Daniel Huss à la direction du laboratoire. »

Dans cette optique justement, la section recommande, sur cette période de deux ans, l'élargissement progressif des missions de la directrice adjointe, au-delà de la seule interdisciplinarité.

La section remercie la nouvelle directrice adjointe d'être venue présenter sa vision de ses futures missions, et lui souhaite de pleinement les réussir.

En revanche, la section regrette et s'interroge sur le fait que le directeur n'ait pas jugé utile de venir lui exposer sa vision de cette période transitoire et ses projets pour le laboratoire.

En raison de cette situation particulière, la section souhaite visiter le laboratoire dans le courant de l'année prochaine.

Après avoir également pris connaissance de l'avis favorable du conseil de laboratoire, elle émet un avis favorable à la nomination de Daniel Huss, par 9 oui et 6 abstentions, et un avis favorable à la nomination de Christelle Roy, par 14 oui et 1 abstention.

Comme mentionné ci-dessus, son avis est étayé par une discussion qu'elle a eu avec la nouvelle directrice adjointe, mais également par un entretien avec la direction de l'IN2P3, par un débat en présence, puis en l'absence des membres de la section appartenant à l'IPHC, et après avoir pris connaissance de l'avis positif du conseil d'unité.

9. Historique des promotions lors du mandat précédent

9.1. Promotions CR1

Tous les candidats furent admis.

9.2. Promotions DR1

Le tableau suivant résume, année par année, les propositions de la section précédente, et les promotions finalement obtenues.

Année	Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DR2	Résultat
2004	Dominique Guillemaud	HC	IPNO	51	10	–
	Louis Fayard	1 ^{er}	LAL	49	13	Promu
	Serge Kox	2 ^e	LPSC	49	8	Promu
	Alain Falvard	3 ^e	LPTA	51	13	Promu
	Marie-France Rivet	4 ^e	IPNO	56	11	–
	Pierre Lutz	5 ^e	CEA	58	13	–
	Jean Karyotakis	6 ^e	LAPP	50	8	–
2005	Dominique Guillemaud	1 ^{ère}	IPNO	52	11	–
	Marie-France Rivet	2 ^e	IPNO	57	12	Promue
	Jean Karyotakis	3 ^e	LAPP	51	9	Promu
	Pierre Lutz	4 ^e	CEA	59	14	Promu
	François Vazeille	5 ^e	Clermont	60	13	Promu
2006	Dominique Guillemaud	1 ^{ère}	IPNO	53	12	Promu
	Pierre Petroff	2 ^e	LAL	64	11	Promu
	Hervé de Kerret	3 ^e	APC	59	13	Promu
	Yorick Blumenfeld	4 ^e	IPNO	49	9	Promu
	Alexander Rozanov	5 ^e	CPPM	55	12	Promu
	Marc Winter	6 ^e	IPHC	51	12	Promu
2007	Marek Lewitowicz	1 ^{er}	GANIL	49	10	Promu
	Yves Sirois	2 ^e	LLR	48	12	Promu
	François Couchot	3 ^e	LAL	50	9	Promu
	Jean-Pierre Vialle	4 ^e	LAPP	62	13	Promu
	Boleslaw Pietrzyk	5 ^e	LAPP	61	19	Promu
	Jaume Carbonell	6 ^e	LPSC	54	6	–

9.3. Promotions DRCE1

Le tableau suivant résume, année par année, les propositions de la section précédente, et les promotions finalement obtenues.

Année	Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DR1	Résultat
2004	Yves Déclais	1 ^{er}	IPNL	61	6	Promu
	Peter Jean	2 ^e	LPC Caen	65		
2005	Bernard Degrange	1 ^{er}	LLR	64	9	–
	Jacques Colas	2 ^e	LAPP	59	7	–
2006	Jacques Colas	1 ^{er}	LAPP	60	8	Promu
	Alexandre Müller	2 ^e	IPNO	52	10	Promu
2007	Guy Wormser	1 ^{er}	LAL	51	8	Promu
	Jean-François Grivaz	2 ^e	LAL	62	11	–

9.4. Promotions DRCE2

Le tableau suivant résume, année par année, les propositions de la section précédente, et l'unique promotion finalement obtenue.

Année	Prénom nom	Rang	Unité	Âge	DRCE1	Résultat
2004	Daniel Guerreau	1 ^{er}	GANIL	58	4	–
2005	Daniel Guerreau	1 ^{er}	GANIL	59	5	Promu
2006	François Richard	1 ^{er}	LAL	64	6	–
2007	François Richard	1 ^{er}	LAL	65	7	–